

Objet de la délibération :

N° de la délibération : 16/2026

Décision Modificative 1 Ajustement des opérations d'ordre de transfert entre sections chapitres 040 et 042

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, à dix-huit heures trente, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, se sont réunis à la mairie de Creil, à la suite de la convocation adressée le vingt-six juin deux mille vingt-six.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président de l'ACSO		
Cramoisy :		
Creil :	Peggy MOUELLE	
Maysel :		
Montataire :		
Nogent-sur-Oise :		Joël ROJAS
Rousseloy :		
Saint-Leu-d'Esserent :	Daniel ROLLAND	
Saint-Maximin :	Chahinaise AZOUZA	Marcel VANDENBOOSSCHE
Saint-Vaast-lès-Mello :		Jean-Louis DE KRAHE
Thiverny :	Mounir RECHIDI	Sonia LARIVE
Villers-Saint-Paul :	Selymata SISSOKO	

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :		
Métiers de la culture :	Marion KALT	
Promotion de la Pierre :		Claud BOUFFLET
Equipements de loisirs :	Alexandre CAMUS	Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :	Daniel LECLERC	
Hôtellerie :		
Gîtes ou chambres d'hôtes :		
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :		

Formant la majorité des membres en exercice.

Sonia LARIVE est secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
Quorum : 13				
23		14	0	0

Vu les spécificités du plan comptable M4 applicable aux services publics et commercial,

Vu les observations du comptable public,

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 de Creil Sud Oise Tourisme,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires relatifs à la reprise des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice afin de tenir compte des réalisations constatées,

Il est proposé d'adopter une décision modificative visant à mettre en adéquation les crédits budgétaires relatifs aux opérations d'ordre de transfert entre sections avec les réalisations comptables constatées.

Cette régularisation concerne la reprise de subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice, dont le montant réalisé s'élève à 13 413,42 €, pour un crédit ouvert initialement de 10 156,42 €, soit un besoin complémentaire de 3 257,00 €.

Cette décision modificative n°1 prévoit :

Section de fonctionnement – Recettes :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
042 –	747	Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	+ 3 257,00 €

Section de fonctionnement – Recettes :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
023	023	Virement à la section investissement	+ 3 257,00 €

Section d'investissement – Dépenses :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
040 –	13 912	Opération d'ordre de transfert en sections Régions	+ 1 479,00 €

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
040	13 917	Opération d'ordre de transfert en sections Budget communautaire et fonds structurels	+ 1 778,00 €

Section de Investissement – Recettes :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
021	021	Virement à la section fonctionnement	+ 3 257,00 €

Total dépenses d'investissement – chapitre 040 : + 3 257,00 €

Total recettes de fonctionnement – chapitre 042 : + 3 257,00 €

Cette décision modificative est équilibrée en dépenses et en recettes et permet d'ajuster les crédits aux réalisations constatées au titre des opérations d'ordre budgétaires.

Le comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix pour),

DECIDE :

D'APPROUVER la décision modificative n°1 du budget 2026 de l'EPIC Creil Sud Oise Tourisme telle que présentée ci-dessus.

A Creil, le

- 9 JUIL, 2026

M. Mounir RECHIDI

Président du Comité de Direction



ANNEXE MAQUETTE DM 1 BUDGET 2026

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le



ID : 060-834212789-20260710-DELIB16DM1-DE

présenté par le Président du Comité de
Direction

A Creil, le 7 juillet 2026

Le Président de séance :

Mounir RECHIDI

Nombre de membres en exercice :

23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTE :

Pour :

Contre(s) :

Abstention(s) :

Délibéré par le Comité de Direction réuni
en session ordinaire

Date de la convocation : mardi 23 juin 2026

Les membres du Comité de Direction :

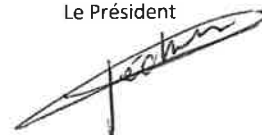
Chahinase AZOUZA	Loic LE BARS	Bernard BEAUDET	Sabine BONTEMS
Claude BOUFFLET	Mohamed CAHOUCHE	Alexandre CAMUS	Didier CARON
Khalid CHARKI	Joséphine CHECCO	Jean-Pierre DEVOS	Marine LEBRETON FILIPIDIS
Raymond GALLIEGUE	Murielle GARRE	Francis GRAVET	Marion KALT
Jean-Louis DE KRAHE	Sonia LARIVE	Daniel LECLERC	Jean-Michel LEQUILLIEC
François LOMBART	Patrick MANCHERON ou Magali HARING	Pierre MEYSONNIER	Florence MISK-MOISE
Peggy MOUELLE	Hocine NEHAR	Sébastien RAT	Mounir RECHIDI
Sabah RÉZZOUG	Thierry ROCH	Joel ROJAS	Daniel ROLLAND
Didier ROSIER	Stéphane ROUZIOU	Selymata SSSOKO	Sandrine SZYMANSKI
Christine THILL	Céline TURPIN	Marcel VANDENBOOSCHE	Omar YAQOUB
Marcel CAZOROT			
Invité			

Certifié exécutoire par le Président du Comité de Direction, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture de Senlis et

de la publication le

- 9 JUL. 2026

Le Président



Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le



ID : 060-834212789-20260710-DELIB16DM1-DE